

Le Journal de BOULGAU



La commune vous informe

RAPPEL

Séjour à Caudecoste

Dans le cadre de notre jumelage avec ce charmant village du Lot et Garonne, un séjour est prévu du 14 au 19 août 2025.

Il est indispensable de faire vivre le souvenir de l'histoire vécue par nos aînés, dont les effectifs se réduisent, dans un village de Nouvelle Aquitaine où l'hospitalité vous surprendra.

De nouvelles familles se sont déjà inscrites pour partager quelques jours de tradition avec les Caudecostois, pourquoi pas vous ?

Selon le nombre d'inscrits, la mairie étudiera un mode de transport collectif si besoin, et le comité de jumelage de Caudecoste s'efforcera de trouver vos hôtes, alors rejoignez-nous, c'est une belle idée de séjour « découverte ».



Éclairage LED

Comme annoncé, la commune a engagé fin 2024 la finalisation du programme LED de son parc d'éclairage public.

Les travaux de remplacement devrait **débuter à la mi-avril**.

À l'issue, l'ensemble du village sera équipé de nouveaux luminaires, moins énergivores, nous pourrons alors remplacer les coupures nocturnes par des périodes d'abaissement de l'intensité lumineuse, comme c'est déjà pratiqué route de Bâle, accroissant les économies d'énergie.

Ce dispositif est subventionné grâce au soutien de la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach.

Boîte aux lettres de La Poste

Plusieurs habitants avaient fait part de leur souhait de retrouver la boîte aux lettres à hauteur de la mairie. C'est chose faite !



Animaux

Régulièrement, M. le Maire est saisi par des habitants se plaignant de déjections canines dans tous les quartiers de notre commune. Il est rappelé que tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections sur la voirie et les trottoirs.

En cas de non-respect de la réglementation en place dans la commune, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe fixée à 35 €.

Entretien des trottoirs

Conformément au droit local applicable en Alsace-Moselle, les riverains (propriétaires ou locataires) sont tenus d'assurer le nettoyage des caniveaux et des trottoirs ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété. Il est également interdit de stocker graviers et terre sur les trottoirs ou de jeter les balayures sur la voie publique ou dans les avaloirs d'eaux pluviales.

Des personnes œuvrent pour améliorer notre cadre de vie et démontrer le dynamisme de notre commune, alors rejoignez les, ou, au minima, respectez-les !

Stationnement

Sujet récurrent pour certains habitants qui persistent à stationner sur les chaussées, trottoirs ainsi qu'aux abords de carrefour, au mépris de toute réglementation relative au Code de la Route.

Des aménagements seront bientôt mis en place aux endroits les plus dangereux pour interdire ces comportements et la Gendarmerie a été sensibilisée sur le phénomène afin que les contrevenants soient verbalisés.

Nouveaux défibrillateurs

La commune s'est dotée de nouveaux défibrillateurs grâce au soutien financier de l'État.

Vous aviez déjà pu constater son installation sur le parvis de la Mairie. Celui au CPI a été remplacé et un nouvel équipement a été mis en place sur la façade de la piste de quilles.



Bureau à vendre

Suite à notre nouvelle installation en Mairie, la commune met en vente l'un des anciens bureaux du secrétariat.

Toute personne intéressée peut contacter la mairie pour obtenir des informations.



Autres informations

Vente de truites / repas asperges

L'association "Les Amis du Muhlbach" organise sa traditionnelle vente de truites le vendredi 18 avril de 9h à 12h à l'étang de pêche de Fessenheim.

Pensez d'ores et déjà à passer commande au 06 69 04 68 98.

L'association organise également, à l'occasion de la fête du 1^{er} mai un repas asperges au tarif de 20 €.

Réservation jusqu'au 23 avril au numéro indiqué ci-dessus.



CLAC

Le CLAC recherche joueuses et joueurs de tout âge disponibles les mardis et jeudis après-midi afin de vivre quelques moments de convivialité autour du scrabble et duplicate dans une salle nouvellement aménagée à l'étage de l'atelier.

Les inscriptions sont à faire auprès de Mme KURY au 0389486590.



Compost et broyat

Du compost et du broyat sont à nouveau mis à disposition des habitants dans les points verts de Dessenheim et Heiteren, durant les horaires d'ouverture, **depuis le 1er avril et jusqu'au 30 juin 2025**, dans la limite des stocks disponibles - max 2 m³ par foyer - (accès à l'aide du badge pour les déchetteries, un passage sera décompté).

À vos agendas !

Repair Café

Samedi 12 avril

de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30
salle des adjudications à Neuf-Brisach

Cinéma : À l'affiche L'Escale de Fessenheim

Mardi 08 avril – 17h

Mufasa

Vendredi 25 avril – 20h

Jouer avec le feu

Exposition d'orchidées

Du 18 au 21 avril

Salle des fêtes de Volgelsheim

Chasse aux œufs

Samedi 19 avril

de 14h00 à 16h30
à l'aire de jeux rue de l'Église
sur inscription auprès de
SCHELCHER Christelle

Café des parents

La fatigue parentale

Mardi 29 avril

de 18h30 à 20h

2 rue du Rhin à Fessenheim

Animation gratuite : Inscription auprès du
Relais Petite enfance : 03 89 72 27 77 ou
relais.pe@alsacerhinbrisach.fr

Concert à l'Escale de Fessenheim

Mercredi 30 avril à 20h

Concert de Carole BOYER

Battue de chasse

Samedi 12 avril

Partie Ouest du village + forêt

